Port des EPI

À lire en début de poste : ce qu'on vérifie sur ses EPI, ce qu'on fait quand ils sont abîmés et pourquoi bagues et bracelets comptent aussi.

DURÉE
5 minutes

QUI L'ANIME
Le chef d'équipe ou le préventeur, debout devant l'équipe

QUAND L'UTILISER
En début de poste, à l'arrivée de nouveaux ou d'intérimaires, ou quand les EPI de la zone changent

MATÉRIEL
Les EPI utilisés dans la zone : casque, lunettes, gants, protections auditives et chaussures de sécurité

À lire à voix haute

Bonjour à tous. Aujourd'hui, on parle de ce que vous portez en ce moment : casque, lunettes, gants, protections auditives et chaussures de sécurité. On les porte tous les jours, et c'est justement pour cela qu'on finit par ne plus les voir.

L'EPI est la dernière barrière. Avant lui viennent les protecteurs des machines, les modes opératoires et l'organisation de la zone. Il est là pour le jour où tout cela ne suffit pas : il doit donc être complet et en bon état au moment où personne ne s'attend à rien.

Prenez une scène qu'on voit dans beaucoup d'ateliers. Quelqu'un remonte ses lunettes sur le front parce qu'elles s'embuent, passe devant la meuleuse du poste voisin et reçoit un copeau dans l'œil. Les lunettes étaient à deux centimètres.

Avant de commencer, vérifiez votre équipement : casque sans fissure et avec sa coiffe complète, lunettes sans rayure qui gêne la vue, gants sans trou et adaptés à la tâche, bouchons propres, chaussures avec l'embout et la semelle en bon état.

Si quelque chose est abîmé, signalez-le tout de suite. On ne le répare pas avec du ruban adhésif, on n'emprunte pas celui du voisin et on ne continue pas à travailler avec : l'entreprise le remplace.

Et un point qu'on oublie souvent : bagues, bracelets, chaînes et cheveux longs sont aussi un risque, surtout près des pièces en rotation. Une bague qui accroche peut faire plus de dégâts que le choc dont le gant vous protège.

Pour finir : l'EPI protège tant qu'il est porté, complet et en bon état, de l'entrée à la sortie.

Ce que dit le Code du travail

- L'employeur fait bénéficier les travailleurs qui doivent utiliser un EPI d'une formation adéquate comportant, en tant que de besoin, un entraînement au port de cet équipement, renouvelée aussi souvent que nécessaire (article R4323-106). Il les informe des risques contre lesquels l'équipement protège et de ses conditions d'utilisation (article R4323-104).
- Les EPI sont fournis gratuitement par l'employeur, qui assure leur bon fonctionnement et leur maintien en état (article R4323-95) ; ils sont appropriés aux risques à prévenir et ne créent pas eux-mêmes de risques supplémentaires (article R4323-91).

Source : Code du travail, articles R4323-91, R4323-95, R4323-104 et R4323-106 (code.travail.gouv.fr). Vérifié le 29 octobre 2026.

Questions pour l'équipe

1. **Que vérifiez-vous sur vos EPI avant de commencer ?**
 Réponse attendue : Que le casque n'a pas de fissure, que les lunettes laissent bien voir, que les gants n'ont pas de trou et conviennent à la tâche, que les bouchons sont propres et les chaussures en bon état. L'employeur informe sur les risques contre lesquels l'EPI protège et sur ses conditions d'utilisation (article R4323-104).
2. **Qui fournit et entretient les EPI ?**
 Réponse attendue : L'employeur, gratuitement. Il assure leur bon fonctionnement et leur entretien par les réparations et remplacements nécessaires (article R4323-95).
3. **Pourquoi l'EPI est-il la dernière barrière ?**
 Réponse attendue : Parce que les protecteurs, les modes opératoires et l'organisation passent avant. Les EPI sont appropriés aux risques et aux conditions de travail (article R4323-91), et l'employeur forme à leur port, avec un entraînement si besoin (article R4323-106).

Feuille de présence

Date _____ **Zone** _____ **Animé par** _____

#	Nom	Fonction	Signature
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
13			
14			
15			

Outil de travail de Fyware : ni formulaire officiel ni conseil juridique. Cette feuille prouve que le quart d'heure a eu lieu ; ce n'est pas une attestation de formation.

Pratiquer ce risque: fyware.com/fr/simulateur-epi · Autres thèmes: fyware.com/fr/ressources/quart-d-heure-securite/port-des-epi